

Il est vrai que les hommes de guerre qui n'ont pas renoncé aux sentiments de l'humanité veulent qu'on épargne, autant que possible, les demeures des simples habitants; Vauban, dans son *Attaque des places*, dit : « Les mortiers placés sur leurs plates-formes, il faudra simplement tirer aux défenses, aux batteries de la place et dans le centre des bastions et de la demi-lune, où on peut faire des retranchements, et non aux maisons, parce que ce sont autant de coups perdus qui ne contribuent en rien à la prise de la place, et le dommage qu'on y fait tourne à perte pour l'assiégeant; c'est pourquoi il est nécessaire de bien apprendre aux bombardiers ce qu'ils doivent battre et de leur défendre très-expressement de tirer aux bâtiments. » Mais, lors même que tous les chefs d'armée seraient disposés à ménager ainsi les édifices privés dans les villes qu'ils font bombarder, il est évident que beaucoup de projectiles doivent tomber à côté du but vers lequel ils sont envoyés, et que les propriétés particulières situées dans le voisinage doivent souvent être atteintes; il est évident aussi que l'incendie allumé dans un magasin de munitions peut se propager en tout sens et réduire en cendres tout un quartier de la ville; qu'enfin les bombes peuvent tomber au milieu des rues les plus tranquilles et répandre la mort parmi les habitants, en frappant indistinctement ceux qui ont des armes et ceux qui n'en ont pas.

D'ailleurs, il est rare qu'un général, qui ne pense qu'à vaincre, se laisse influencer par des motifs de pure humanité. Quand on a le cœur sensible, quand on éprouve une réputation invincible à jouer, comme Attila, le rôle de *Fleau de Dieu*, on n'est pas propre à réussir dans la carrière des armes; on ne devient pas général, on l'on reste toujours un fort mauvais général. Écoutez ce que dit un écrivain militaire, dont le langage ne fait qu'exprimer crûment la pensée qui domine évidemment dans toutes les âmes avides de gloire militaire : « Sur un champ de bataille, le chef d'une armée n'a jamais hésité et n'hésitera jamais à mettre le feu à un village dont la possession pourrait devenir utile aux ennemis et gêner sa position ou ses manœuvres. Doit-on lui reprocher de détruire ainsi les moyens d'existence d'une population rurale, souvent plus intéressante que celle de nos cités? On ne s'inquiète pas davantage du sort des villes ouvertes, que l'on abandonne très-facilement aux exactions des chefs ennemis et à la brutalité de la soldatesque. N'est-il pas étrange et déraisonnable de vouloir exiger d'un général d'armée, à son entrée sur le territoire ennemi, qu'il prenne des ménagements envers les bourgeois des places fortes jusqu'au point de perdre son temps et de sacrifier ses hommes devant les remparts, dans l'espoir, souvent chimérique, de conserver la vie de cette classe de citoyens? Présenter en ces termes la question de bombardement, c'est la résoudre. » (De Blois, *Traité des bombardements*.)

Le but qu'on se propose en bombardant une ville n'est pas de tuer les habitants, de brûler ou de détruire les maisons; on tue cependant, on brûle et on détruit, mais tout cela simplement comme moyen de jeter la terreur dans la place, pour forcer plus vite ceux qui la défendent à se rendre. Un autre écrivain militaire, plus brutal encore dans sa franchise que le précédent, va nous dévoiler toute la profondeur des calculs que l'art exige pour être porté à sa perfection : « Ce n'est pas sur les habitations des gens riches, sur les hôtels qu'il faut tirer; les propriétaires aisés ne sont pas portés à la révolte, ils ne pourraient que perdre dans une émeute populaire, et, loin de la provoquer, leur intérêt les porte à maintenir l'ordre. L'en est pas de même du peuple proprement dit. Et puis, en menageant les gens riches, le peuple, toujours soupçonneux, s' imagine qu'ils sont de connivence avec vous, ce qui l'irrite contre eux, et amène des rixes qui ne seraient que vous être favorables. » (Noizet Saint-Paul, *Éléments de fortification*.)

Il est aisé de comprendre que ces émeutes, cet esprit de révolte qu'on veut ici provoquer doivent avoir pour théâtre la ville bombardée. C'est une petite guerre civile qu'on veut exciter entre le peuple et la garnison de la ville bloquée, afin d'augmenter les embarras de l'officier qui commande cette garnison, et dans l'espoir de lasser plus vite son courage. Ainsi, non-seulement on tue et l'on ruine ce pauvre peuple, mais encore on le pousse à se faire tuer dans les rues par ceux mêmes qui n'ont été placés là que pour le défendre. Après cela, si l'on ne veut pas reconnaître la guerre comme le premier des arts, la gloire militaire comme primant toutes les gloires, c'est qu'on y mettra bien de la mauvaise volonté. Ces moyens, du reste, ne réussissent pas toujours, et quand le peuple est soutenu par un vrai patriotisme, il ne songe lui-même qu'à joindre ses efforts à ceux de la garnison. L'un des bombardements les plus remarquables en France fut celui de Lille. Vainement les Autrichiens, en 1792, firent pleuvoir pendant cinq jours sur cette ville une grêle de boulets rouges et d'obus. Les habitants, leurs femmes, leurs enfants, familiarisés avec ces scènes de désastre, arrachaient les mèches des bombes pour les empêcher d'éclater et ramassaient les boulets rouges avec des tenailles de fer pour les jeter dans l'eau. Ils parvinrent par cette conduite héroïque à forcer les Autrichiens de renoncer à leur entreprise.

Ceux-ci levèrent le siège le 9 octobre. » (*Encyclopédie des gens du monde*.)

Pour donner une idée des désastres que peut produire le bombardement d'une ville, nous nous bornerons à citer deux courts passages : « Toutefois le bombardement de Dieppe, en 1694, détruisit 1,200 maisons, et celui de Bruxelles, en 1795, en écrasa 3,800. Pour le bombardement de Namur, dans la même année, Cohorn mit en batterie 60 mortiers, qui détruisaient plus de 100 maisons par jour. » (Le comte de Chesnel, *Encyclopédie militaire et maritime*.)

« Les effets du bombardement d'Anvers furent on ne peut plus complets : les souterrains des fortifications et le grand magasin à poudre exceptés, il ne resta pas, pour ainsi dire, pierre sur pierre dans l'intérieur de la citadelle. Mais ce qui étonna sans doute ceux qui accordent une importance exagérée à ces moyens de destruction, c'est que ce bombardement si terrible n'avança pas sensiblement l'heure de la reddition de la place. Ce ne furent point nos batteries de mortiers et les 25,000 bombes qu'elles lancèrent, ce fut la batterie de brèche en ouvrant le corps de place, ce furent nos travaux poussés jusqu'au fossé, qui seuls déterminèrent le gouverneur à capituler. » (*Spécateur militaire*, Siège d'Anvers en 1832, t. XIV.)

Les précautions à prendre pour atténuer les effets terribles des bombardements ont à peine besoin d'être signalés. Il est évident, d'abord, qu'une grande ville est plus difficile à garantir qu'une petite; néanmoins, les prescriptions sont les mêmes. Lorsque la place bombardée présente peu d'étendue, et que toute la garnison ne peut être logée dans un quartier où elle soit en sûreté, il sera nécessaire de blinder les casernes exposées aux effets destructeurs du bombardement, surtout celles qui sont les plus rapprochées du front d'attaque. On installera les hôpitaux dans les souterrains les plus sains, ou mieux dans des bâtiments à l'épreuve de la bombe, voûtés ou blindés. Il sera également convenable de garantir des bombes, par de solides blindages, les fours, les puits et les citernes, qui rendent des services indispensables. On pourra, si on le juge prudent, dévaster les cours et les abords de tous les établissements militaires, pour atténuer les effets de la chute et de l'explosion des projectiles. Puisque la crainte de l'incendie est la première que l'on doit éprouver, il est évident qu'on doit toujours organiser des compagnies de pompiers parmi les bourgeois, établir de nombreux réservoirs d'eau, avoir des pompes en quantité, des échelles de toute grandeur, etc.

Terminons par une liste des bombardements les plus célèbres dans l'histoire :

Alger, par Duquesne en 1682 et	1683
Gènes.	1684
Tripoli.	1685
Barcelone.	1691
Bruxelles.	1695
Toulon, par les Anglais.	1707
Tripoli, par les Français.	1723-1729
Prague.	1729
Alger, par les Vénitiens.	1784
Lille, par les Autrichiens.	1792
Thionville, par l'armée coalisée.	1792
Fort Vauban, par les Autrichiens.	1793
Blocus et bombardement de Landau, par les Autrichiens et par les Prussiens.	1793
Ypres, par les Français.	1794
Nieupoort, par les Français.	1794
Maëstricht, par les Français.	1794
Magdebourg, par les Français.	1806
Glogau, par les Français.	1806
Breslau, par les Français.	1807
Copenhague, par les Anglais, en pleine paix.	1807
Schweidnitz, par les Français.	1807
Stralsund, par les Français.	1807
Dantzic, par les Russes, les Prussiens et les Anglais réunis.	1813
Anvers, par les Français.	1832
Saint-Jean d'Ulloa, par les Français.	1838
Beyrouth, par les Anglais.	1840
Saint-Jean-d'Acre, par les Anglais.	1840
Salé.	1851
Odessa, par la flotte anglo-française	1854

Bombardement de Madrid (E), tableau de Carle Vernet. V. MADRID.

BOMBARDER v. a. ou tr. (bom-bar-dé — rad. bombe). Attaquer avec des bombes : BOMBARDER une ville, une place de guerre, un port de mer, une citadelle. On canonna et on bombardait la ville presque sans relâche. (Voit.) L'intention de Nelson était de bombarder notre flotte. (Thiers.)

— Fam. Diriger de nombreux projectiles sur : On le bombardait de trognons de chou et de pommes cuites. Telles sont les pommes et pelures d'orange, dont le public espagnol ne manque pas de bombarder les acteurs qui lui déplaisent. (Th. Gaut.) Accabler, obséder de : Le chevalier de Spontini bombardait dans ce moment ces pauvres Parisiens avec ses lettres lithographiées. (H. Heine.) Attaquer vivement et sans discontinuer : L'opposition se croit en mesure de bombarder le ministère durant toute la session. Il n'y avait guère de jour que le duc de Grammont ne bombardât ainsi quelqu'un. (St-Sim.)

— Fig. Lancer brusquement, faire arriver tout à coup et sans préparation : Il s'agissait d'une dame d'atour, le roi voulut une duchesse,

et j'ai dit pourquoi et comment Mme de Maintenon y bombardait Mme d'Arpajon. (St-Sim.) Ce sens énergique est propre au style violent de Saint-Simon.

BOMBARDERIE s. f. (bon-bar-de-ri — rad. bombarder). Art. milit. Nom sous lequel on désignait autrefois l'artillerie, considérée au point de vue de la théorie ou du matériel : Étudier la BOMBARDERIE. Prendre toute la BOMBARDERIE de l'ennemi.

BOMBARDIER s. m. (bon-bar-dié — rad. bombarde). Art. milit. Autrefois, Soldat employé à la manœuvre des bombardes, des mortiers, des obusiers : Sous Louis XIV, il y avait un régiment royal de BOMBARDIERS, composé de quatorze compagnies. (Gén. Bardin.) Aujourd'hui, Chacun des artilleurs qui, dans une batterie de mortiers, sont employés à charger la bombe et à en diriger le jet; les autres s'appellent servants : Le BOMBARDIER garnit d'un tampon la charge de poudre, assujettit dans le mortier la bombe au moyen d'éclisses en bois blanc, la lance, la dirige conformément aux règles balistiques. (Gén. Bardin.)

Qu'a-t-il donc le pacha, le vizir des armées? Disaient les bombardiers, leurs mèches allumées. V. Huo.

— Entom. Syn. de BRACHINE, insecte ainsi appelé parce qu'il produit, lorsqu'on le saisit, un bruit qui ressemble à une explosion. S. m. pl. Terme proposé, mais non adopté, pour désigner les brachines et les genres voisins.

— Encycl. Artill. En 1634, lors de l'introduction des bombes en France, des soldats furent spécialement chargés du tir de ces projectiles. On les appela *bombardiers* ou *bombistes*. En 1671, on en forma deux compagnies, qui devinrent, en 1684, le noyau d'un régiment dit des *fusiliers-bombardiers*. En 1720, ce régiment fut réuni à celui des fusiliers du roi et aux mineurs, et l'ensemble des trois corps reçut le nom de *régiment Royal-artillerie*. La dénomination de *bombardiers* fut abolie en 1791, par un décret de l'Assemblée nationale, qui réorganisa l'artillerie. On créa aussi, à la fin du XVIII^e siècle, des *canonniers-bombardiers* dans l'artillerie de marine, mais ils furent incorporés dans l'artillerie de terre en 1762.

BOMBARDINI (Antoine), juriconsulte italien, né à Padoue en 1666, mort en 1726. Il professa à Padoue le droit canonique, civil et criminel, et publia un traité intitulé : *De carcere et antiquo ejus usu* (Padoue, 1713, in-8°).

BOMBARDON s. m. (bon-bar-don — rad. bombarde). Mus. Instrument de cuivre, à sons graves, sans clefs, pourvu de trois cylindres, et à timbre éclatant, dont la sonorité ne diffère que très-peu de celle de l'ophicléide : Le BOMBARDON n'est usité qu'en Allemagne, dans les musiques d'harmonie.

BOMBASIN s. m. (bon-ba-zain — bas lat. *bombacinus*, même sens, de *bombyx*, ver à soie). Comm. Etoffe de soie qui se fabriquait primitivement à Milan. Sorte de futaine sans envers, qui n'est plus en usage.

BOMBASINE s. f. (bon-ba-zi-ne — rad. bombasin). Comm. Etoffe plus légère que le bombasin : L'alépine est une espèce de BOMBASINE.

BOMBAX s. m. (bom-bakss — mot lat. qui signifie cotonnier). Bot. Nom scientifique du fromager, arbre qui produit des fruits couverts d'un duvet analogue au coton.

— Encycl. Les arbres qui composent le genre *bombax* sont originaires de l'Amérique tropicale. Ils se distinguent par les caractères suivants : feuilles alternes, digitées et longuement pétioles; fleurs blanches, disposées en panicules axillaires ou en grappes terminales; calice campanulé à cinq divisions; corolle à cinq pétales; étamines au nombre de cinq ou indéfinies; stigmate capité, à cinq divisions; fruit capsulaire, grand, oblong, cylindrique, ovale ou turbiné, à cinq valves et à cinq loges polyspermes; graines nombreuses, entourées d'un épais duvet. Les *bombax* sont des arbres fort remarquables, tant par leur croissance rapide que par la grosseur de leur tronc et la beauté de leurs fleurs. Les principales espèces sont : 1° le *bombax* à cinq étamines ou *fromager commun*, haut de 20 à 25 mètres. Cet arbre fournit un bois léger, mais cassant; son tronc est couvert d'une écorce verdâtre, parsemée de tubérosités épineuses; ses fruits, longs d'environ 16 centimètres, renferment des semences noires, enveloppées dans un duvet semblable à celui du cotonnier. Ce duvet sert à garnir les coussins et les meubles, mais on ne peut le filer, parce qu'il est trop court. Les feuilles fournissent de l'huile, et les graines se mangent torréfiées. 2° le *bombax* de Carthagène ou *fromager épineux*. Il produit un duvet grisâtre, enfermé dans une capsule ligneuse; son tronc est épineux, renflé à sa base. Sous le climat de Paris, on ne le cultive qu'en serre chaude.

BOMBAY, ville de l'Indoustan anglais, ch.-l. de la présidence de ce nom, dans l'ancienne province d'Aurengabad, sur la petite île basse et marécageuse de son nom, baignée par la mer d'Oman, par 18° 56' de lat. N. et 70° 37' de long. E. à 250 kilom. S. de Surate, à 1,000 kilom. N.-O. de Madras et à 1,650 kilom. S.-O. de Calcutta. Sa population, à l'époque où la couronne d'Angleterre en fit l'acquisition (1661), n'excédait pas 15,000 âmes; elle

est aujourd'hui d'environ 240,000 hab. parmi lesquels on compte 25,000 Européens; le reste de la population est composé de Parsis ou guèbres, d'Indous et de juifs. Siège d'un évêché anglican, dépendant de celui de Calcutta, d'un vicariat apostolique catholique, d'une cour suprême de justice civile et criminelle pour la ville et les Européens de toute la présidence. Ecole supérieure, jardin botanique, sociétés littéraires et scientifiques. Place de guerre défendue par une forte citadelle. Port de marine militaire, avec arsenal et chantiers de construction; port de commerce, l'un des plus vastes et des plus sûrs de l'Inde, avec des docks et de beaux bassins à flot, dans lesquels on construit des bâtiments des plus grandes dimensions et de la plus grande solidité. Si Bombay est le centre des communications par bateaux à vapeur entre l'Europe et les Indes, si les paquebots réguliers pour Suez stationnent dans son port, cette ville est dans une situation beaucoup moins avantageuse que Calcutta pour les facilités de communication avec l'intérieur. Elle n'a pas, dans son ressort, de cours d'eau comparable au Gange et aux affluents de ce grand fleuve; tons les transports de l'intérieur s'y font par terre, sur de mauvaises routes rarement praticables pour des voitures, à dos de bœuf ou de chameau. Néanmoins, elle est devenue, grâce à son excellent port, le second entrepôt de l'Inde, pour les marchandises du littoral de cette contrée, depuis Calcutta jusqu'à l'Indus; et pour celles de la Chine, de la Malaisie et des contrées de la mer Rouge, ainsi que pour les articles de la Grande-Bretagne et des autres pays d'Europe. Le mouvement de ses opérations commerciales, pendant l'exercice 1853-1854, a presque atteint 8 millions et demi sterling (212 millions de fr.) à l'importation, et dépassé 9 millions et demi à l'exportation. La Grande-Bretagne envoie à Bombay des étoffes de coton et de laine, des cotons filés, de la quincaillerie, du cuivre, fer, plomb, verre, effets d'habillements, pelleterie, papeterie, vins, etc.; les principaux produits qu'elle en tire consistent en coton brut, soie écarue de Chine et de Perse, ivoire, poivre, épices, café et laine.

Bâtie sur l'île de son nom, en face de la petite île de Colabba, qui n'en est séparée que par un étroit canal, la ville de Bombay est divisée en deux parties : la vieille ville ou la forteresse, et la ville neuve ou Duncree. La première, construite sur une langue de terre étroite qui domine le port, est entourée de fortifications qui, du côté de la mer, paraissent inexpugnables. Elle contient quelques édifices bien construits, mais ses rues sales et étroites ne sont guère habitées par les Européens; les maisons sont en bois et de maigre apparence. La ville neuve se trouve au nord de la forteresse, dont elle est séparée par une esplanade; les maisons ont toutes des vérandas soutenues par des piliers en bois et fermées par des jalousies à la vénitienne; les étages supérieurs avancement sur les inférieurs, et les toits, très-inclinés sont couverts de tuiles. Bombay ne rappelle ni Calcutta ni Madras; ses plus belles rues ne valent pas celles des faubourgs des deux autres capitales; cependant, une grande partie de la ville ayant été détruite par un incendie en 1803, on l'a rebâtie avec beaucoup de goût. Le grand marché, appelé *The Green* (le Vert), est entouré de bâtiments magnifiques, parmi lesquels se distinguent par leur belle architecture l'église anglicane et le palais du gouverneur, autrefois collège des jésuites. Le nombre des mosquées et des pagodes est considérable, et quelques-unes peuvent passer pour de beaux monuments.

Bombay, fondé par les Portugais, qui lui avaient donné le nom de *Boa-Bahia*, est, après Madras, la plus ancienne possession des Anglais dans l'Inde. Depuis 1686, cette ville est le siège du gouvernement de la présidence; en 1688, elle fut assiégée par les Mogols, qui se retirèrent l'année suivante, sur l'ordre d'Aurengzeb. Toute la côte de l'Inde au N. et à l'O. lui obéit aujourd'hui, et son influence s'étend jusqu'aux rivages de la Perse et de l'Arabie. L'île de Bombay, sur laquelle s'élève la ville de même nom, située sur la côte du Concan, dont elle n'est séparée que par un faible bras de mer, se compose de deux couches parallèles de serpentine, et mesure 20 kilom. de longueur du N. au S. et 35 kilom. de circonférence. Basse, marécageuse, à peu près stérile, elle est réunie depuis le commencement de ce siècle à l'île de Salsette par une chaussée construite par les Anglais. Un des princes indiens qui régnaient à Salsette la céda aux Portugais en 1530, et Catherine de Portugal la porta en dot, en 1661, au roi d'Angleterre Charles II.

BOMBAY (PRÉSIDENCE DE), une des quatre grandes divisions politiques et administratives de l'Indoustan anglais, la plus occidentale, baignée à l'O. par la mer d'Oman, limitée au N. par la présidence du Pendjab, à l'E. par celle de Calcutta, et au S. par celle de Madras. Superficie, 313,000 kilom. carrés; 11,790,000 hab. Capitale Bombay; villes principales, Surate, Pouna, Baroda, Ahmedabad, etc. La présidence de Bombay comprend les anciennes provinces de Bedjapour, Concan, Aurengabad, Khandeisch, Goudjarate, Sindhy et le petit groupe d'îles parmi lesquelles se trouve Bombay. Le nord et l'ouest de la présidence sont peu accidentés; le sol d'Ah-